

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIX

MONTRÉAL, VENDREDI 5 FÉVRIER, 1897

No 23

2381... MOYENNE DE 1896 ABONNÉS RÉGULIERS... 2381

Ça et là.

A la banque M. A. Leclaire a cessé de gérer les affaires de la Banque du Peuple, comme nous le faisons pressentir dans notre dernier numéro; il reste néanmoins l'un des directeurs de la banque, avec toutes ses responsabilités.

M. Ovide Dufresne, marchand de bois de Longueuil a pris la succession de M. A. Leclaire, depuis lundi. Sa gérance est fixée à une année; il a pris là une lourde tâche, souhaitons lui de mieux réussir que son prédécesseur à donner satisfaction au public intéressé dans les affaires de la banque.

Au moment où nous écrivons ces lignes a lieu la nomination pour l'élection d'un échevin au quartier Centre. Deux candidats sont en présence, M. Hornisdas Laporte, chef de la maison d'épicerie de gros Laporte, Martin et Cie, et, dit-on, un avocat. Toutes nos sympathies sont pour M. H. Laporte qui est un homme d'affaires pratique. Il y a au sein du conseil municipal, un nombre suffisant d'avocats pour que la présence d'un nouveau savant en lois s'y fasse précisément sentir; mais ce dont nous manquons le plus, ce dont nous avons besoin davantage, ce sont des hommes qui ne cherchent pas à discourir mais à agir. M. H. Laporte a été à la tête de diverses institutions et dans toutes, il a laissé le souvenir d'un homme rompu aux affaires, sachant ce qu'il veut et le voulant bien. Seul un commerçant sait ce qui convient au commerce; un avocat l'ignore. Or, dans une période de crise comme celle que nous traversons, nous demandons à nos lecteurs si un commerçant n'est

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, EDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

Chambre 101. Bâtisse "New York Life."

Téléphone No 2547. Boîte de Poste No 917

Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an \$2 (00)

Canada et Etats-Unis, un an 1 50

France et Union Postale, un an (15 francs) 3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire, et cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du jour-al.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada

pas mieux à sa place à l'hôtel de ville qu'un avocat. C'est ce que tous les marchands affirmeront par leur vote le jour de l'élection en envoyant M. H. Laporte les représenter au sein du conseil municipal.

Charité et travail La famine règne dans l'Inde asiatique, où des millions d'individus meurent de la faim, et de la peste qui est venue compliquer le premier fléau. Un sentiment de pitié pour les malheureux s'est élevé sur toute la surface du globe et un appel est fait à tous les cœurs compatissants pour aider au soulagement de tant d'infortunes. Certes, nous ne blâmons pas ceux qui, touchés des malheurs de toute une contrée, cherchent à les soulager et demandent au Canada de l'argent pour les meurtres-de-faim et les pestiférés de l'Inde. Seulement nous demanderons à ceux dont la générosité délie facilement les cordons de la bourse, et même à ceux qui les dénouent difficilement de faire deux parts et de réserver la meilleure aux malheureux du Canada. Ici même, nous avons bien des misères à soulager, nous n'avons pas de famine, il est vrai,

pas de maladie épidémique qui fasse des victimes comme dans l'Inde anglaise; mais, pour moins nombreux et moins affligés par des fléaux extérieurs qu'ils soient, nos malheureux méritent avant tous autres que la générosité canadienne s'étende sur eux. Montréal seule compte dix mille ouvriers sans travail; il est plus facile de les soulager que de donner satisfaction aux millions d'Indiens qui meurent de faim et de maladie et cependant personne ne semble s'émouvoir du sort de tant d'hommes qui ne demandent pas la charité mais qui voudraient du travail pour trouver le pain nécessaire à eux-mêmes, à leurs femmes et à leurs enfants.

Pourquoi ne pas leur créer ce travail au moyen de souscriptions? Pourquoi, par exemple, puisque Montréal veut une exposition internationale, n'élèverait-on pas les constructions nécessaires au moyen des dons des citoyens, dons faits en vue de donner du travail aux désœuvrés par force?

Les personnes généreuses qui donnent jusqu'à £500 pour le soulagement de malheureux inconnus peuvent-ils faire moins pour le pays où ils ont édifié leur fortune et pour les ouvriers qui les ont aidés à l'acquiescer?

Ces travaux entrepris ne donneraient-ils pas une impulsion nouvelle aux affaires; ne serait-ce pas là le départ d'une nouvelle ère de prospérité? Certes, rien ne contribuerait davantage à un réveil du commerce que l'entreprise de constructions sur une large échelle: quand le bâtiment va, tout va, dit un vieil axiome parisien.

Donnons donc du travail à nos ouvriers, tout le monde en profitera: ouvriers, marchands et industriels.

"Un bienfait n'est jamais perdu."